

LE RÉSEAU DE L'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL :

Recommandations à destination des pouvoirs publics pour favoriser l'essaimage des projets d'habitat intergénérationnel



SOCIAL & SANTÉ

Objectif : Mieux faire connaître l'offre existante de logements intergénérationnels au grand public.

Proposition n°1 : Créer une plateforme nationale de recensement des projets d'habitat intergénérationnel et des contacts des porteurs de projets.

Objectif : Démontrer les bénéfices socio-économiques de l'habitat intergénérationnel pour les habitants, les acteurs et les territoires.

Proposition n°2 : Faciliter la mise en oeuvre d'une mesure d'impact social et économique par les porteurs de projets à travers des ressources et des financements dédiés.

Objectif : Identifier et orienter les personnes souffrant d'isolement vers des structures qualifiées et vers l'habitat intergénérationnel

Proposition n°3 : Massifier l'expérimentation de prescription sociale* et intégrer l'habitat intergénérationnel comme réponse à l'isolement

URBANISME & HABITAT

Objectif : Adapter la réglementation propre à l'urbanisme et à l'habitat pour favoriser le développement de nouveaux projets

Proposition n°4 : Faire reconnaître l'existence de l'habitat intergénérationnel par la loi française (Code de la Construction et de l'Habitat) en adoptant une définition souple pour ne pas en limiter le déploiement

Proposition n°5 : Engager les collectivités locales à se doter d'une stratégie et d'un pilotage reposant sur les PLH et sur les PLU(I) pour inciter les opérateurs à développer une offre adaptée aux besoins des territoires

Proposition n°6 : Valoriser la réhabilitation pour développer des projets intergénérationnels grâce à des dispositifs fiscaux dédiés (cf proposition n°11).

Proposition n°7 : Bâtir une stratégie foncière dans un territoire pilote (EPCI) soutenu par un opérateur public ou para-public dédié (foncière solidaire, EPF,...) afin de garantir aux opérateurs (promoteurs, bailleurs, investisseurs) l'accès au foncier pour développer des projets d'habitat intergénérationnel durables, abordables et non spéculatifs.

ÉCONOMIE

Objectif : bâtir un modèle économique soutenable pour des projets d'habitat intergénérationnel durables.

Proposition n°7 : Mettre en place un guichet unique (sur modèle de MaPrimeAdapt*) d'octroi des financements à l'investissement et au fonctionnement destinée aux porteurs de projets.

Proposition n°8 : Transformer les conditions d'octroi de l'Aide à la Vie Partagée au profit d'une aide durable, inconditionnelle et attribuée aux lieux de vie (et non individuelle).

Proposition n°9 : Adapter les dispositions de l'APL Foyer aux projets d'habitat intergénérationnel.

Proposition n°10 : Pour les habitats intergénérationnels réalisés en Quartier Prioritaire de la Ville, inciter les bailleurs à orienter les fonds issus de l'abattement TFPB en faveur du financement des projets de vie sociaux.

Proposition n°11 : Pour les habitats intergénérationnels issus de réhabilitation, substituer un abattement total de TFPB au dégrèvement actuel, conditionné au financement des projets de vie sociaux.

Ce travail est issu de la rencontre annuelle du Réseau de l'habitat intergénérationnel.

TERRITOIRES

Objectif : faire des partenaires locaux (collectivités, départements, EPCI, communes, CCAS/CIAS, centres sociaux...) des acteurs co-responsables du déploiement de l'habitat intergénérationnel dans les territoires.

Proposition n°12 : Mettre en place une gouvernance locale dans un département pilote pour conduire une politique transversale (autonomie, habitat, cohésion sociale, éducation...) en faveur de l'offre d'habitat intergénérationnel en s'appuyant sur les SPDA (services publics départementaux à l'autonomie).

Proposition n°13 : Proposer une boîte à outils (montage, de projet, coordination animation, formation, évaluation) destinée aux acteurs locaux pour développer l'habitat intergénérationnel dans les territoires.

réciprocité
La ville partagée

ALFI

groupe Arcade-viv



EIFFAGE
IMMOBILIER

fed epl

malakoff humanis
SANTÉ - MÉTIÈRES - RETRAITE - ÉNERGIE

Unicil

Groupement ActionLogement

GRANDLYON HABITAT

semac
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE
D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

hapi
Habitat Accompagné
Partagé et Innoyé

habitat & humanisme
RHÔNE

Blandine

RÉSEAU DE L'HABITAT PARTAGÉ ET ACCOMPAGNÉ
PILONNAGE

Énéal
Groupement ActionLogement